

Réf: Dossier 488232

Avis de constitution

SOCIETE « ASKO GOLD »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RUE J27,
PARCELLE 37, 2 PLATEAUX, NON LOIN DE SOCOCE, Lot
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASKO GOLD »

Objet :

- Activités minières
- Toutes opérations de prospection, de recherches et d'exploitation de ressources et substances minérales concessibles
- Toutes opérations d'exploitation de gisement, des mines et carrières, l'expertise minière, l'implantation des activités de production, le génie civil, la réalisation des projets de développement communautaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RUE J27,
PARCELLE 37, 2 PLATEAUX, NON LOIN DE SOCOCE, Lot
ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUAME AMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02928 du 02/03/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15779/GTCA/RC/2026 du 02/03/2026

